CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivées et de départs

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART.

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00 p m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

DEPART.

N. Y. et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accomodation	6:00 a m
Meridien Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	

Excursions du Dimanche.

Picayune et points int	7:10 a m

ARRIVE

N. Y. et Washington	9:10
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	6:35 a m
Meridien Accomodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m

Excursions du Dimanche.

Picayune et points int	7:20 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

New Orleans, Texas and Mexico Railroad (Locataire)

Shell Beach seulement

	Départ	
Nlle-Orléans	6:05 a m	4:30 p m
	Arrivée	
Poydras	6:43 a m	6:10 p m
Shell Beach	7:25 a m	5:55 p m

Quitte Shell Beach

	Départ	
Shell Beach	7.40 a m	6:00 p m
	Arrivée	
Poydras	8:20 a m	6:40 p m
Nlle-Orléans	9:05 a m	7:20 p m

Pointe à la Hache

Tous les jours excepté dimanche

	Départ	
Nlle Orléans	6:05 a m	4:30 p m
	Arrivée	
Poydras	6:45 a m	5:10 p m
Pte à la Hache	9:45 a m	6:45 p m
	Départ	
Pte à la Hache	6:45 a m	12:30 p m
	Arrivée	
Poydras	9:25 a m	3:05 p m
Nlle Orléans	9:05 a m	4:25 p m

Pointe à la Hache

Dimanche seulement.

Quitte Nouvelle Orléans	7:00 a m
Arrive Pointe à la Hache	9:25 a m
Quitte Pointe à la Hache	4:05 p m
Arrive Nouvelle-Orléans	6:34 p m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion dimanche	9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 pm
Excursion dimanche	7.45 am

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

N. Y. and N. O. Limited	7:50 am
Cincinnati & Florida express	7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	8:30 pm
Montgomery Accom'n	6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n	11:55 am
Excursion dimanche	8:05 p m

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited	8:00 pm
Cincinnati & Florida express	9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	8:30 am
Montgomery Accom'n	5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n	5:15 pm
Excursion dimanche	7:30 am

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et interm Diaire	8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire	8:00 p m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:20 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Bogalusa et intermédiaire	8:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire	8:50 a m
Folsom, Columbia Tylertown, et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:45 a m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Bogalusa et intermédiaire	7:45 a

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Frederick A. Bost vs Harry C. Stoval.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 55 629 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rodgers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au No 2545 rue Iberville, entre les rues Rocheblave et Dorgenois dans le Deuxième District de cette ville, le 27me jour de décembre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux fers à repasser, quatre tables à repasser, un grand miroir, une étagère de comptoir, une pendule, trois planches à repasser, deux poêls, deux grillages pour portes, un grillage pour fenêtre, deux tables de nettoyage, trois tubes galvanisés, un cheval bai, un jeu de harnais, une charrette à livraison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions — Comptant. P. McGILL Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.— Albert Guilbault, avocat pour le demandeur.

14 déc—14 18 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ramsey et Danziger vs Henry Ménage.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 54,098—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Div. C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI le 16 décembre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un miroir, une berceuse en osier, une lampe, quatre chaises, une armoire, une table de centre, un buffet, une table à rallonge, deux chaises, quatre portraits, une toilette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée suivant l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. P. M. GILL, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—Alfred D. Danziger, avocat pour les demandeurs.

5 déc—5 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et installations, etc., d'une épicerie, 1 caisse enregistreuse et un coffre-fort en fer.

Wilhelmina Hosemann vs George P. Schneller, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 102,753 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 9 décembre 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 14 décembre 1912 à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 2539 N. Rampart, à l'enseigne de la rue Musiqua. Le contenu et stock etc., de l'épicerie sur les dits lieux, suivant l'inventaire.

1 caisse enregistreuse et 1 coffre-fort en fer. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

David Bussler, avocat pour la demanderesse.

10 déc—10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2914 Avenue Tulane entre les rues Dupré et Gayoso.

James Brown vs Henry Berle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,311 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 décembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, portant le No municipal 2914 avenue Tulane, dans l'Ilet No 626, borné par l'avenue Tulane et les rues Dupré, Gayoso et Gravier, désigné comme terrain No 23 sur un croquis annexé à un acte passé devant Wm J. Castel, notaire, le 30 novembre 1883. D'après le dit croquis le dit terrain mesure vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à l'avenue Tulane sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocat pour le demandeur.

16 nov—16 22 29—déc 6 13 19

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Vicksburg express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion dimanche	9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion dimanche	8:00 a m

LINES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Effectif le 5 décembre 1912, sujet à changement.

DEPART

Nouvelle-Orléans	11:45 p m

Arrive

Baton Rouge	2:30 a m
Opelousas	5:24 a m
Eunice	6:05 a m
Crowley	8:35 a m
Kinder	7:02 a m
De Quincey	8:20 a m
Beaumont	10:40 a m
Houston	1:55 p m
Train de Houston arrive à	1:15 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p

Tous les jours excepté dimanche samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:05 a m

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2515 ET 2517 BAYOU ROAD,

OCCUPE COMME

BUANDERIE ET EPICERIE,

Bien amélioré et dans une section exceptionnellement commerciale, près des lignes de cars, églises, marchés et écoles.

RAOUL DUVIGNEAUD VS MINA LOQUET DUVIGNEAUD ET AL.

No97,295—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union le MARDI, 24 décembre 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 4 janvier 1912 et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Columbus et Bayou Road, mesurant trente trois pieds (plus ou moins) sur la rue Bayou Road et cent vingt cinq pieds en profondeur et une largeur de trente-huit pieds (plus ou moins) en arrière.

Les améliorations consistent en une bâtisse se composant d'une buanderie d'un côté et d'une épicerie de l'autre désignée par les numéros municipaux 2515-2517 rue Bayou Road. Acquis par acquéreur Duvigneaud par achat de Pierre Evariste Wiltz, suivant acte devant P. E. Lareschi, le 18 mai 1858.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet notaire.

Charles Louque, avocat.

23 nov—23—déc 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Bâtisses portant les Nos municipaux 511 et 513 rue Cortez (sur deux terrains.)

Aussi un terrain faisant face à la rue Baudin avec améliorations, etc. (dans le carré des rues d'Hémécourt et Scott).

Gustave A. Liambias vs John Baptist Rappoll

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 102,671 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 736 borné par les rues Cortez, Scott, Baudin et d'Hémecourt désignés par les Nos Quatre et Cinq, mesurant chacun vingt sept pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et par le No. 36 mesurant vingt trois pieds onze pouces et trois lignes face à la rue Baudin, sur cent vingt deux pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant; au moment de l'adjudication l'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, pour la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le demandeur.

13 déc—13 14 20 27—jan 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 915 et 917 rue Patterson (dans le carré de la rue Thayer et des avenues Pacific et Elmira)

Herman Miester, Louis Linn et Wm Mollenkamp, Commissaires Liquidateurs de la Firemen's Building Association vs Mme Cornelia Gordon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 102 650 En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, portant le No municipal 2914 avenue Tulane, dans l'Ilet No 626, borné par l'avenue Tulane et les rues Dupré, Gayoso et Gravier, désigné comme terrain No 23 sur un croquis annexé à un acte passé devant Wm J. Castel, notaire, le 30 novembre 1883. D'après le dit croquis le dit terrain mesure vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à l'avenue Tulane sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocat pour le demandeur.

16 nov—16 22 29—déc 6 13 19

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la liquidation de la Brook Tarpaulin Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 102,838—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph W. Carroll et John P. Baldwin, liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.— Carroll, Henderson et Carroll, Cage Baldwin et Crabites, avocats.

Dec 9 13 18

VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin

VENTE JUDICIAIRE

3419 RUE ANNONCIATION.

JEUDI le 9 janvier 1913 à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

Succession de Adolph J. Stein.

No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur —En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division B daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Assn par acte devant Frederick Zeng I, notaire, daté le 18 mars 1909, enregistré dans le bureau des aliénations dans le livre 215 folio 563. Et le demandeur prie que jusqu'au jugement soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 3419 rue Annonciation. Louer à $13.00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE

COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE

Succession d'Alexis Perisse. JEAN

No 100,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Rampart, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant B. Ory, notaire, le 23 décembre 1902; lesdits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120' du coin des rues Dryades et Jena et de vingt pieds du coin des rues Jena et Rampart, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple ayant 3 chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en 1 et 2 ans, 8 0[0 d'intérêt par an garantie par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication, doit payer l'acte de vente devant Gus A. Lambias, notaire, et déposer 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Leys Charbonnet, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCE JUDICIAIRE

No 3301 RUE BARONNE, COIN DE LA RUE TOLEDANO.

Une Bâtisse de Commerce à 1 Etage, Contenant Magasin et Revi en Sept Chambres.

Aussi le lot adjacent.

Emma Bruns et als vs Léon H. Bruns et als.

No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jeannette, Burdette, Poplar (anciennement Cinquième) et Adams, dans le carré No 185 ou 60 A, étant partie de terrain No vingt-trois sur un plan de E. Pillié, voyer, daté le 28 mars 1895, annexé à un acte passé devant M. T. Dueros, notaire, daté du 10 avril 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite partie du lot No vingt-trois adjacent les lots Nos vingt-et un et vingt-deux sur un côté sur la rue Jeannette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. G. Kremenberger, avocate pour la demanderesse

7 déc—7 13 20 27—jan 3 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edward Holmes

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,721—Division D—Attendu que Addison B. Carter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Holmes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—A. Guilbault avocat.

6 déc—6 10 15

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.

No 102,223—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 3 décembre 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire susmentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désigné par les numéros vingt trois et vingt quatre de l'Ilet No 247, borné par les rues Hickory (dernièrement Septième) Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Burdette, lesquelles dits terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0[0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Felix J. Dreyfous notaire, un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR. ET AL, VS. SALVADOR C. BERTELL.

No 102 419—Cour Civile de District—Division C

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 janvier, 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et lu en cour siégeante le 27 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lue, dans le carré No 499, borné par les rues Cadiz, Jena, Rampart et Saratoga, désignés par les Nos 19 et 20 adjacent l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weiss notaire, et pour les taxes de 1912. Un dépôt de 10 0[0 est requis au moment de l'adjudication.

Jos Lautenschlaeger, avocat pour les demandeurs.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, résidence simple à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie.

No 102,342—Cour Civile de District, Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de cet ordre conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet C, borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1889, dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0[0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION RARE

Du se procurer de beaux et coûteux Bijoux et Diamants, appropriés comme Cadeaux pour Noel et le Jour de l'An.

La grande collection de bijoux de valeur, consistant de Diamants, Boucles d'Oreilles, Broches, Epingletées, Boutons de Chemise, Breloques, Médaillons, Chaînes, Colliers, Bagues en Diamant, Saphire et Emeraude, Bracelets, Croix, Médaillons, Boutons de Manchettes; bel assortiment de Montres en Or et en Argent, et bien d'autres articles appartenant à un établissement de bijouterie bien fourni.

Succession de Mme Sarah Bernstein, épouse de Otto Sieler.

No 102,376. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Sera vendu à l'enchère publique JEUDI le 19 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, Division B, de la Cour Civile, daté le 27 novembre 1912.

Le stock en entier du "Sieler Jewelry Establishment", retiré pour la convenance de la vente.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, Encanteur.

Stafford & Lambert, avocats.

1 déc—1 8 15 18 19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York.

Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Pas de Liquide. Pas de Réserve.

Mlle Mary Isabelle Polsen et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Polsen et als.

No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St Charles, les rues Melpomène et Terpsicore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer daté du 12 février 1844 et déposé à l'étude de G. K. Springer ancien notaire lequel lot mesure d'après ledit plan 46 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur le solde s'il y en a devant être représenté par billet de vendeur portant un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1913, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse

James Lazerdre, E. T. Florence avocats pour les défendeurs.

14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE

No 97,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI le 31 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 novembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence solide et confortable en briques, à deux étages et grenier, No 1528 rue Thalie, ayant corridors quatorze chambres, chambre à bain, etc, sur un certain terrain ou parcelle de terre, avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène, Prytanée et l'avenue St Charles, la dite parcelle de terre est composée des terrains originaux 14 et 15 et partie des terrains 30 et 31 comme acquis par R. H. Browne le 19 avril 1873, moins les parcelles des terrains 30 et 31 vendues au Dr J. Barrett le 23 juillet 1907, par un acte devant F. J. Dreyfous; la parcelle appartenant en défaut étant le tout des terrains originaux 14 et 15 et partie des terrains 30 et 31, et mesurant à peu près cinquante pieds, deux pouces et deux lignes (50' 2' 2''') de face à la rue Thalie, sur une profondeur d'à peu près cent soixante-huit pieds, neuf pouces et deux lignes (168' 9''